

ARRETE N° **17004376** MINFOPRA DU **28 SEPT 2017**
portant admission des élèves en 1^{ère} et 2^{ème} année du cycle des Ingénieurs Statisticiens Économistes (ISE) au Centre d'Appui aux Écoles de Statistique Africaines (C.A.P.E.S.A), session 2017.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°75/780 du 18 décembre 1975 portant statut particulier des fonctionnaires des Services Démographiques et Statistiques ;

Vu le décret n°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat, modifié et complété par le décret n° 2000/287 du 07 septembre 2000 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Vu le décret n°2000/696/PM du 13 septembre 2000 fixant le Régime Général des Concours Administratifs ;

Vu l'arrêté n°000451/MINFOPRA du 02 mars 2017 portant ouverture d'un concours de formation pour le recrutement de trente-cinq (35) élèves Ingénieurs Statisticiens Économistes (I.S.E) au Centre d'Appui aux Écoles de Statistique Africaines (C.A.P.E.S.A), session 2017 ;

Vu le procès-verbal n°17-140/J009 du 26 juin 2017 du Jury d'Admission d'élèves Ingénieurs Statisticiens Économistes pour l'année scolaire 2017/2018 ;

Vu la lettre n°17-160/J009 du 19 juillet 2017 transmettant procès-verbaux des jurys d'admission d'élèves Ingénieurs Statisticiens Économistes (ISE) et d'élèves Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS), pour l'année scolaire 2017/2018,

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- Sont déclarés définitivement admis en 1^{ère} et 2^{ème} année du cycle des élèves Ingénieurs Statisticiens Économistes (ISE) au Centre d'Appui aux Écoles de Statistique Africaines (C.A.P.E.S.A), session 2017, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique :

1- Admis en 1^{ère} année

A- ISE option Mathématiques

• **(ENSEA d'Abidjan)**

1. CHADJEU NANA Loïc Béranger
2. DJOUOGO TADIE Marlène
3. KAMLA FOTSING Emmanuel
4. SOP MADJIO Lucile Lises
5. TOKCHE Dieudonné

• **(ISSEA de Yaoundé)**

1. ATONZONG GUEDIA Dorchelle
2. AWOUAFAC Daquin Cédric
3. BONYOHE Martial Gaël
4. HAMADOU DAOUDA
5. KALBASSOU Anaja
6. KAPCHE SANGUE Raissa Estelle

7. MBIA NDI Marie Thérèse
8. MEFO FOTSO Gwladys
9. MOUAHA HANDY Yves
10. NDI ZAMBO Jean
11. NDJEBE ZOAH Pierre Claudine
12. NGAMENI NJIWOUA Teddy Lionel
13. TENMI NJEUMEN Abel Derrick
14. TIFA NETAGUE Brice Camel

- **(ENSAE de Dakar)**

1. DZOUKOU HOMSI Cabrelle Lauriane
2. MEMBOUP NGOUPAYOU Rahimatou
3. TAMO TCHOMGUI Jean Steve

B- ISE option Économie

- **(ENSEA d'Abidjan)**

NGANKOU Guy Hervé

- **(ISSEA de Yaoundé)**

1. ASSANGA NGUINA Marie Laure
2. DJEPI TOUNKAP Josiane Fanny
3. KOYOU NGUEMMOGNI Arnold Michel
4. LEKANE ZOLEFACK Chantal Carol
5. NEGOU KAMGA Vincent de Paul
6. N'NOUH Samuel
7. SONNA MALANG Ludovic Sindere
8. TCHOKOMENI TONAG Hervé
9. ZEUKENG DJEULO Frank Joël

- **(ENSAE de Dakar)**

ABENG AKONO Pancrace

2- Report de scolarité

- **(ISSEA de Yaoundé)**

NDIOMO AMBASSA Laurence

3- Admis en 2^{ème} année

- **(ISSEA de Yaoundé)**

1. TSAFACK NGOUFACK Estelle Bechamelle
2. WILLIE ARNAUD MENGUE

Article 2.- Les candidats susnommés seront admis directement en 2^{ème} année, sous réserve de leur participation à une session ad hoc de formation/évaluation organisée en septembre à Yaoundé, qui sera validée par la Direction de l'ISSEA.

Article 3.- Les candidats déclarés définitivement admis seront, au terme de leur cycle d'études, intégrés dans le corps des fonctionnaires des Services Démographiques et Statistiques, en qualité d'Ingénieurs Statisticiens Économistes, catégorie « A » deuxième grade de la Fonction Publique.

Article 4.- Le présent arrêté sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS

- PM/SG
- MINEPAT/INS/ISSEA
- MINFOPRA/DDRHE/CELCOM
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGE

Yaoundé, le **28 SEPT 2017**

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE**



ANGOUING Michel Ange